



VALLÉE DE L'HÉRAULT  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Fiche Bilan

# PROJET DE TERRITOIRE

2020  
2025

ORIENTATION 2  
**CADRE DE VIE**

Pour préserver un cadre  
de vie de qualité, harmonieux  
et équilibré



**GESTION DES DÉCHETS**

⑦ Agir pour une gestion durable de toutes les ressources du territoire



# Situation du territoire

## Objectif stratégique

7

Agir pour une gestion durable de toutes les ressources du territoire

### ENJEUX 2021-2027

- La bonne gestion et la préservation de la ressource en eau (quantité/qualité)
- La réduction des quantités de déchets résiduels tout en maîtrisant les coûts de gestion
- La maîtrise de l'énergie, en lien avec le PCAET

### ACTIONS PHARES

- Amélioration des rendements des réseaux
- Poursuite de la recherche en eau (nouveaux captages)
- Expérimentation de systèmes d'assainissement et d'utilisation de l'eau brute innovants
- Gestion du milieu aquatique : actions de préservation et sensibilisation des acteurs
- Développement et adaptation des outils de tri pour tous les publics
- Renforcement de la communication et sensibilisation des usagers pour réduire les déchets, réutiliser et recycler
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Développement de l'utilisation du photovoltaïque

### L'organisation de la collecte des déchets

3 acteurs sont impliqués :

- Communes : nettoyage de l'espace public.
- Communauté de communes :

o Fourniture de bacs et badges d'accès aux colonnes.

o Collecte des bacs gris, verts et jaunes.

o Collecte des déchets alimentaires via des colonnes dédiées.

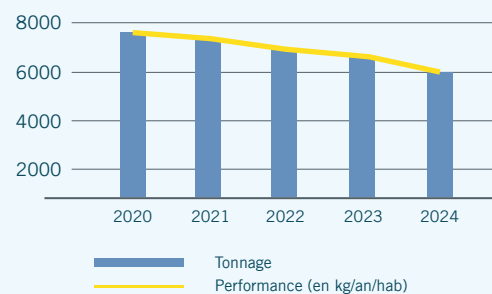
- Syndicat Centre Hérault :

o Collecte des colonnes pour emballages, papier, verre, ordures ménagères et parfois textiles.

o Gestion des 4 déchèteries (Gignac, Montarnaud, Le Pouget et Montpeyroux), d'une plateforme de compostage et d'un centre d'enfouissement (Soumont)

o Transfert des déchets vers les filières de tri, valorisation et traitement.

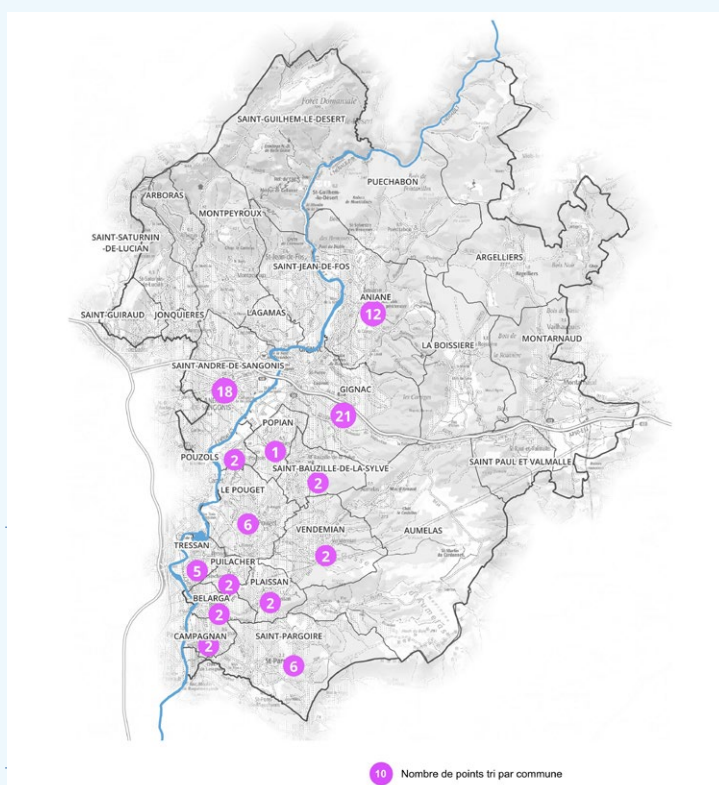
Ordures ménagères résiduelles



### Nouveau schéma de collecte

La collecte est organisée en fonction du type d'habitat :

- Centre-ville et rues étroites : 84 points de tri de proximité intégrés dans l'espace public
- Secteurs pavillonnaires : collecte des emballages avec bacs jaunes au domicile
- Habitat isolé (hameaux, mas) : collecte en bacs individuels ou points de tri selon la pertinence



# Bilan des opérations 2020-2025

Les 2/3 des foyers du territoire ont été dotés de bacs ou de badges entre 2023 et 2025 dans 14 communes.

## Une production de déchets en diminution

18 167 logements collectés (résiduel, déchets alimentaires et emballages) + DMA (déchets ménagers assimilés) des professionnels et des collectivités.

-50% tonnage bacs gris dans les onze communes concernées par le nouveau dispositif de collecte en 2023

1 000 tonnes de déchets sortis de l'enfouissement depuis 2023.

6 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles en 2024 (143 kg/hab/an) contre 7 589 tonnes en 2020 (193 kg/hab/an)

Soit - 21% en tonnage et - 26 % en kg/hab

## Collecte des biodéchets

957 tonnes en 2024 (soit 23 kg/hab/an) contre 1 810 tonnes en 2020 (soit 45 kg/hab/an)

Cette baisse due au changement de consigne en 2023, excluant les déchets de jardin résulte donc d'une amélioration qualitative du tri et non d'une baisse de l'engagement dans la collecte des bio déchets.

## Des marges de progrès

70% du bac gris est encore valorisable : 50kg de déchets alimentaires et 40kg de plastiques recyclables, soit un potentiel de réduction de 90kg/an/habitant. Cette réduction des déchets s'avère nécessaire afin de répondre aux enjeux financiers, environnementaux et de cadre de vie.

La gestion des déchets ménagers a fortement évolué avec la mise en place d'actions, en particulier le nouveau schéma de collecte dont la mise en place a commencé fin 2023, avec l'objectif de réduire de 50% les quantités de déchets enfouis en 5 ans.

## OPÉRATIONS FINALISÉES

- **Nouveaux points d'apport contrôlés** pour les biodéchets dans 6 communes (Jonquières, Le Pouget, Popian, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Bauzille de la Sylve, St-Saturnin de Lucian).
- **Nouveau schéma de collecte** dans 14 communes : enquête de dotation, réunions publiques, livraisons de bacs ou badges
- **Changement de consigne fin 2023** : non-collecte des déchets verts (tonte de gazon, arbuste...)

## OPÉRATIONS RÉCURRENTES

- **Intervention d'ambassadeurs** de tri sur les événements et lors des jours de collecte pour sensibiliser et informer
- **Prêt de matériel de tri** et accompagnement des associations lors des événements (109 événements)

## OPÉRATIONS EN COURS OU À L'ÉTUDE

- **Étude** pour la mise en place de la tarification incitative
- **Étude** pour identifier les solutions de traitement de déchets ultimes après Soumont

# Moyens mobilisés

- 48 agents, comprenant 25 chauffeurs-rippers titulaires, 12 chauffeurs contractuels, 3 mécaniciens et des agents en charge de la logistique, de la base de données, et de l'entretien du parc. 3 ambassadeurs du tri ont été recrutés portant l'effectif à 4 ambassadeurs de tri,
- 10 bennes à ordures ménagères
- Budget de fonctionnement 6 638 859€
- TEOM représente 95 % des recettes
- Investissements 659 029€ renouvellement du parc de véhicules et amélioration des infrastructures de collecte.

# Bilan 3D



## Durable

- Ensemble des actions
- Modernisation de la flotte avec intégration de modèles à faibles émissions, comme des véhicules électriques pour certaines missions

## Digital

- Carte interactive par commune pour connaître l'équipement des foyers en matériel de tri

## Démocratique

- 90 réunions techniques ou grand public pour la mise en place du nouveau schéma de collecte des ordures ménagères.

# Défis 2027-2034

### DÉPLOIEMENT

du nouveau schéma de collecte au sein du dernier secteur (14 communes)

### RÉALISATION

d'un quai de transfert sur le territoire

### MISE EN PLACE

de la redevance incitative (REOMI) en 2028

### VALIDATION

d'une stratégie de traitement des déchets ultimes après Soumont (fermeture en 2031)

## Chiffres clefs

# 9 862

bacs jaunes  
et 4 307 badges  
distribués pour la nouvelle  
collecte

# 143 kg

OMR /an/hab en 2024  
contre 193 en 2020

# 3 452

composteurs individuels



2 parc d'activités de Camalcé BP15 – 34150 GIGNAC

04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr